



**HAL**  
open science

# L'agriculture familiale dans les territoires en transition : bipolarisation ou continuum dans les processus d'innovation ?

Marion Diaz, Catherine Darrot

## ► To cite this version:

Marion Diaz, Catherine Darrot. L'agriculture familiale dans les territoires en transition : bipolarisation ou continuum dans les processus d'innovation ?. “ Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : Continuités, changements ou ruptures? ”, Société Française d'Economie Rurale, Feb 2015, RENNES, France. hal-01543374

**HAL Id: hal-01543374**

<https://institut-agro-rennes-angers.hal.science/hal-01543374>

Submitted on 20 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License



1.

## L'agriculture familiale dans les territoires en transition : bipolarisation ou continuum dans les processus d'innovation ?

Marion Diaz <sup>1</sup>, Catherine Darrot <sup>2</sup>

<sup>1</sup>AGROCAMPUS OUEST, F-35042 Rennes, France,  
ESO-UMR6590, Université Rennes 2, CNRS, F-35043 Rennes, France  
marion.diaz@agrocampus-ouest.fr

<sup>2</sup>AGROCAMPUS OUEST, F-35042 Rennes, France,  
ESO-UMR6590, Université Rennes 2, CNRS, F-35043 Rennes, France  
catherine.darrot@agrocampus-ouest.fr

Papier préparé pour le colloque de la Société Française d'Économie Rurale  
« Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole :  
Continuités, changements ou ruptures? »

12-13 février 2015  
Rennes, France



Texte protégé par une licence Creative Commons-4.0 International  
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification  
(<http://creativecommons.org/licenses>)



## Résumé

Cette communication a pour objectif de discuter et compléter le modèle proposé par la théorie des transitions sociotechniques en le mobilisant dans le domaine agricole et à une échelle locale. Après une rapide description des processus de changement en mobilisant ce cadre théorique sur les cas du Pays de Rennes et de la Baie de Lannion, nous proposons de nous concentrer sur un moment précis dans le processus, la phase d'accélération des changements, afin de comprendre comment les agriculteurs se saisissent de l'innovation. Les profils élaborés à cette occasion nous permettront de discuter le cadre théorique initial et de proposer des pistes de réflexions complémentaires.

**Mots-clés :** innovation, transition, territoires

## 2. Introduction

La transition vers la durabilité est un objectif normatif poursuivi dans de nombreux domaines socio-économiques. A tel point que de nombreuses réflexions entre praticiens et chercheurs ont conduit à l'élaboration de cadres théoriques que l'on regroupe sous la terminologie de "transition studies" ou "la théorie des transitions socio-techniques" en français<sup>1</sup>. Selon cette approche, les processus de transitions sont considérés comme des changements radicaux, comme une substitution d'un système par un autre système. Elle décrit essentiellement des processus de transition vers la durabilité face à des "problèmes persistants auxquels sont confrontées les sociétés modernes contemporaines" et qui peuvent prendre la forme de crises sanitaires, climatiques ou énergétiques par exemple. (J. Grin et al., 2010). Cette production de cadres théoriques est en particulier issue de résultats à partir d'études de cas hollandais.

Dans ce courant de recherche Frank W. Geels (2002) modélise le processus de transition comme le fruit de l'interaction entre trois niveaux fonctionnels :

- les niches, lieux où se développent des innovations radicales sources de transition,
- le régime dominant stabilisé par des règles, des politiques, des structures,
- le paysage sociotechnique sur lequel nous n'avons pas prise directe (crise sanitaire, économique, environnementale ou encore tendances sociétales).

Selon ce modèle, baptisé "multi-level perspective", une transition est le fruit de la coévolution ces trois niveaux. Elle aboutit à la substitution de ce régime initial par un nouveau régime à la suite d'un processus en quatre phases : développement de la niche, décollage, accélération et stabilisation des changements dans le système dominant (J. Rotmans et al., 2001). La transposition de ce modèle à l'agriculture suscite l'engouement, autant qu'il interroge : C. Lamine (2012) considère par exemple que ce modèle ne rend pas compte de processus d'hybridation à l'œuvre dans les processus de transition territoriale.

Dans cette communication, nous souhaitons approfondir cette discussion en nous plaçant spécifiquement au stade d'accélération des changements dans le processus de transition, en l'appréhendant à l'échelle des systèmes de production du territoire en transition. Nous fonderons nos observations sur deux études de cas bretonnes : Les bassins versants de la Lieue de Grève et le Pays de Rennes, territoires illustrant des déclinaisons du modèle français d'agriculture familiale (B. Hervieu and F. Purseigle, 2013).

---

<sup>1</sup> Le projet de recherche-action "Dutch Knowledge Network on System Innovation" financé en 2005 par le gouvernement hollandais et rassemblant chercheurs et citoyens, entrepreneurs, environnementalistes et pouvoirs publics a notamment fortement participé à la création d'une communauté de pensée sur la base d'études de cas.

Nous discuterons les apports que procurent ces études de cas pour la discussion et l'enrichissement du modèle théorique des transitions socio-techniques au stade accélération des changements, pour rendre compte des processus propres au cadre de l'agriculture familiale.

La première partie de cette communication sera consacrée à la description de notre démarche méthodologique et à la description de nos études de cas. Dans une seconde partie, nous appliquerons les cadres des transitions sociotechniques pour décrire les processus de transition. Puis nous analyserons nos entretiens afin de comprendre qui sont les agriculteurs qui jouent un rôle central dans processus plus global de transition territoriale et comment ils se saisissent de l'innovation. A la lumière de ces observations, nous reviendrons en fin de communication sur le modèle théorique pour proposer de le préciser.

### **3. Démarche méthodologique**

#### *3.1. Mobilisation des transitions sociotechniques pour décrire les processus de transition et identifier la phase d'accélération*

Dans une première étape, nous mobiliserons les approches multiniveau et multimodèle des transition studies (J. Rotmans and D. Loorbach, 2010). Nous appliquerons d'abord à nos études de cas de la lecture idéal-typique bipolaire niche/système dominant, ceci à partir de données issues de la littérature grise et des statistiques existantes ainsi que par un traitement des entretiens semi-directifs réalisés sur les deux cas d'études.

Nous mobiliserons ensuite l'approche multiphase pour rendre compte de l'évolution des changements sur chacun des deux territoires. Pour évaluer ces changements, nous nous appuyerons sur des indicateurs d'ancrages techniques, sociaux et institutionnels de l'innovation (Boelie Elzen et al., 2012) dans le système agro-alimentaire territorial dominant.

Cette étape d'analyse nous permettra d'identifier la période correspondante à la phase d'accélération des changements : nous considérons en effet que la phase concentrant le plus de changements dans les trois dimensions technique, sociale et institutionnelle correspond à la période d'accélération. Cette phase traduit le moment où le système est fortement destabilisé et, selon la théorie, est modifié pour établir un nouveau système dominant radicalement différent du système précédent. La théorie ne dit cependant rien sur le processus conduisant au changement de régime territorial. Nous tenterons de combler cette lacune dans la deuxième étape de notre analyse.

#### *3.2. Focus sur les processus de changement dans les exploitations au moment de la phase d'accélération*

Cette étape consiste en l'analyse plus fouillée de nos entretiens compréhensifs auprès des agriculteurs avec comme question guide : Qui sont les agriculteurs qui influencent les processus de diffusion de l'innovation et donc le processus de transition territoriale ? Les entretiens que nous avons réalisés avec les agriculteurs s'organisent autour d'histoire de la ferme et des changements apportés au cours du temps sur l'exploitation. Comme nous nous intéressons spécifiquement dans cette communication à ce qui se passe dans les exploitations au moment de la phase d'accélération territoriale, nous avons regardé spécifiquement cette période dans le récit des agriculteurs pour déterminer leur logique par rapport à l'innovation, à cette étape de la transition territoriale.

Nous avons admis, en nous inspirant à nouveau de Boelie Elzen, Barbara van Mierlo and Cees Leeuwis (2012), que l'ancrage de l'innovation dans une ferme revêtait trois dimensions : technique, institutionnelle, sociale. Nous avons traduit ces trois dimensions comme suit :

- Changements concernant le système technique
- Changements concernant l'identité professionnelle

- Changements concernant l’insertion dans les réseaux

Suite au traitement des entretiens, nous avons ajouté deux dimensions complémentaires :

- Changements concernant la logique économique
- Changements concernant les relations avec la sphère publique

Ces cinq dimensions ont été déclinées en variables puis si nécessaire en indicateurs comme présenté dans le tableau 5.

Cette analyse plus précise nous permet d’élaborer des idéaux-types des agriculteurs qui se saisissent de l’innovation à la période concernée et de spécifier leur rôle dans la diffusion de l’innovation sur le territoire. Cette approche complémentaire nous permettra ensuite de préciser le modèle théorique des transitions socio-techniques.

### 3.3. Choix des études de cas

Nous avons choisi des terrains sur lesquels une transition du système agro-alimentaire était potentiellement en cours. Selon la littérature issue des transitions studies, cela suppose :

- Un problème persistant
- Une innovation identifiée pour apporter une solution au problème
- Un basculement d’un système agricole vers un autre

Nous avons surtout respecté les deux premiers critères dans la mesure où le projet dans lequel nous inscrivons nos recherches<sup>2</sup> s’est essentiellement attardé sur les processus de transition en cours. Pour s’assurer du potentiel de transition, nous avons cependant repéré des études de cas pour lesquelles une politique publique territoriale avait institutionnalisé l’innovation.

Nous avons ainsi repéré deux cas en Bretagne dont les caractéristiques sont résumées dans le tableau 1.

**Tableau 1. Critères de choix des études de cas**

	<b>Problème persistant</b>	<b>Innovation centrale</b>	<b>Politique publique territoriale</b>
<b>Baie de Lannion (Côtes d’Armor)</b>	Marées vertes	Système herbagers économes et autonomes	Projet de territoire à très basse fuite d’azote (Plan de lutte contre les algues vertes)
<b>Pays de Rennes (Ille et Vilaine)</b>	Consommation d’espace agricole par la ville	Circuits courts de proximité	Programme Local de l’Agriculture

*Source : Les auteures*

### 3.4. Corpus et pas de temps

Si notre phase exploratoire nous a permis de caractériser nos terrains au regard des critères de choix établis dans le cadre du projet FarmPath sur la transition territoriale vers la durabilité de l’agriculture, elle n’était pas suffisante pour permettre d’identifier les personnes à rencontrer sur chacun des terrains. Nous avons donc procédé à une pré-enquête sur la base d’entretiens auprès d’un ou deux acteurs clé du territoire. Cette pré-enquête nous a permis :

- d’identifier les acteurs engagés dans le réseau territorial autour de l’enjeu identifié,

<sup>2</sup> Il s’agit du projet de recherche FarmPath : [www.farmpath.eu](http://www.farmpath.eu)

- d'identifier les acteurs engagés autour du réseau de l'innovation dans et en dehors du territoire si besoin,
- d'identifier les agriculteurs du territoire ou proche engagés précocement dans l'innovation centrale (nous les avons appelé les "pionniers"),
- d'identifier les agriculteurs qui se sont engagés plus tardivement : tous exploitent des parcelles dans le territoire ou sont lié à ce territoire par leur système de commercialisation,
- d'identifier les nouveaux installés depuis moins de 5 ans<sup>3</sup>
- de récolter les documents relatifs à l'agriculture et à l'initiative sur les territoires considérés.

Cet échantillonnage initial a été complété de proche en proche lors des entretiens. Les entretiens ont été réalisés par trois personnes différentes à partir d'une grille d'entretien partagée<sup>4</sup>. Nous avons ainsi réalisé 26 entretiens auprès d'agriculteurs, 23 entretiens auprès d'acteurs institutionnels sur le Pays de Rennes et 14 entretiens auprès d'agriculteurs et 14 entretiens auprès d'acteurs institutionnels en Baie de Lannion. L'analyse documentaire, la littérature grise concernant les innovations et les entretiens institutionnels ont été mobilisés dans la première étape de l'analyse utilisant les cadres des transition studies. Les entretiens auprès des agriculteurs ont plutôt été utilisés dans la deuxième phase de l'analyse.

#### **4. Détermination des niveaux et des phases en utilisant les cadres d'analyse de la théorie des transitions sociotechniques**

Dans cette communication, nous limiterons notre analyse au système agricole puisque dans les deux cas que nous avons choisis, l'innovation touche le système agricole, en lien avec l'amont du système alimentaire (fournisseurs d'intrants) dans le cas de la Baie de Lannion, et avec l'aval (distribution/consommation) dans le cas du Pays de Rennes. Les idéaux-types que nous proposons sont donc limités au système agricole, mais nous soulignerons cependant les interactions avec d'autres acteurs du système alimentaire.

##### *4.1. L'idéal-type du système agricole dominant : le modèle agricole breton*

Rappelons qu'un idéal-type wébérien est une méthode de classification permettant de proposer « un tableau de pensée homogène » qui 'na pas l'ambition de refléter fidèlement la réalité, mais plutôt d'exprimer la construction d'hypothèses. Nous avons construit l'idéal-type du système dominant autour des variables suivantes renseignées si nécessaire par plusieurs indicateurs :

- Evolution tendancielle des structures agricoles
- Les caractéristiques du système de production agricole dominant : système opérationnel et décisionnel, fonctions dans le système alimentaire
- Le rapport à la technique
- Le rapport aux attentes sociétales

L'agriculture bretonne est marquée par une tendance forte de **spécialisation sur la production animale (T1)**, notamment en production porcine (plus de la moitié de la production nationale), laitière (21% de la production nationale de lait de vache) et volaille (un tiers des volailles françaises

---

<sup>3</sup> Cette thématique de l'installation est imposée par le programme FramPath. Nous avons encadré un mémoire de fin d'étude d'ingénieur agronome, mené par Eflamm Lintanf en 2012 pour étudier la place et de rôle des nouveaux installés dans la dynamique de transition territoriale, et avons réintégré ces données dans notre analyse.

<sup>4</sup> Marion Diaz dans le cadre de son travail de thèse, Eflamm Lintanf et Lise Lucsac dans le cadre de leur travail de mémoire de fin d'étude.

sont produites en Bretagne). Sur les territoires qui nous intéressent, l'élevage laitier domine. Par la suite, nous nous attarderons essentiellement sur le système laitier breton.

La deuxième tendance marquante c'est la **tendance à la concentration**: le nombre de producteurs de lait a été réduit de 35% entre 2000 et 2010, alors que, dans la même période, la production laitière a augmenté de 40 % par exploitation (A. Dosdat et al., 2013)

Cette concentration de la production s'accompagne d'une **augmentation de la productivité par vache de +15% (T3)**, le nombre de vaches ayant baissé de 10% environ entre 2000 et 2010, alors que la livraison de lait à l'industrie a légèrement augmenté de 4% sur la même période<sup>5</sup>.

La dernière tendance identifiée concerne la **baisse du taux de valeur ajoutée dégagé par l'activité agricole depuis 1990 (T4)**. Cela est dû, selon A. Dosdat et al. (2013) à une forte hausse des consommations intermédiaires et notamment du coût de l'alimentation animale, principal poste de dépenses (55%) dans les consommations intermédiaires. La fluctuation des prix du lait ces dernières années a fortement fragilisé certains éleveurs. La fin des quotas laitiers ajoute à l'incertitude dans laquelle se trouve la filière actuellement.

La deuxième variable que nous avons retenue concerne **les caractéristiques du système agricole dominant**. Précisons tout d'abord que l'organisation du système alimentaire dominant en Bretagne se caractérise par une **spécialisation des acteurs du système alimentaire** dans une fonction (fournisseurs, producteurs, distributeurs consommateurs), contrairement à des régions où les agriculteurs assurent également la fonction de commercialisation. Ainsi, le modèle breton attribue la fonction de production de biens alimentaires aux agriculteurs. En effet, seulement 10% des agriculteurs bretons commercialisent en circuits court de proximité<sup>6</sup>. Si l'on regarde plus précisément **l'organisation des exploitations laitières spécialisées**, celles dont la surface en maïs fourrage est supérieure à 30 hectares représentent 67% des exploitations spécialisées de la région (J. Alet and M. Février, 2013). Sur 3 régions laitières de l'Ouest<sup>7</sup>, nous avons retenu quelques indicateurs permettant de cerner les pratiques du système dominant agricole. Les vaches ont un niveau de production relativement élevé qui est atteint le plus souvent avec une ration alimentaire basée sur le maïs et l'importation de concentrés (tourteau de soja ou de colza). Le reste de la surface fourragère est consacrée aux prairies. Si le pâturage est généralement recherché, la gestion de l'herbe n'est pas toujours optimale, et le silo de maïs reste souvent ouvert toute l'année. La part importante de maïs et des cultures assure des références historiques élevées dans le cadre de la Politique Agricole Commune. De ce fait, la part des aides dans les résultats courant est de 74%. La **commercialisation des produits** est confiée à des entreprises coopératives ou privées.

Le **rapport des agriculteurs à la technique**, troisième variable que nous avons retenue, est une variable qui a été renseignée à partir de la littérature grise. E. Déléage (2004) considère par exemple que le modèle dominant « privilégie la technique comme réponse aux excès d'un type de développement [...] » et que la technique permet de réduire au maximum les risques et aléas.

Le **rapport aux attentes sociétales et notamment dans le domaine environnemental** est notre quatrième variable. En Bretagne, les nombreux conflits qui opposent les syndicats majoritaires (FDSEA, Jeunes agriculteurs) et les associations de l'environnement les collectivités territoriales ou encore l'Etat sont la preuve de la méfiance, voire de l'opposition à de nouvelles contraintes environnementales, qu'elles se traduisent par des politiques d'incitation ou par des réglementations.

---

<sup>5</sup> Source : Recensements agricoles de 2000 et 2010, Agreste Bretagne.

<sup>6</sup> Recensement Agricole 2010, Agreste Bretagne

<sup>7</sup> Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire : Nous avons choisi cette échelle car c'est celle retenue pour extraire les données RICA et les comparer avec un échantillon des exploitations du RAD (reflétant les exploitations de la niche sur la Baie de Lannion) dans le cadre de l'Observatoire technico-économique du RAD (dernières données disponibles : 2011).

#### 4.2. L'idéal-type de la niche

Pour construire les idéaux-types des deux niches présentes sur nos deux cas d'étude, nous avons repris les mêmes variables de celles étudiées pour qualifier le système dominant afin de montrer en quoi la niche, réseau de l'innovation radicale, diffère du système dominant.

Les tableaux 2, 3, 4 présentent les caractéristiques des niches dans nos deux études de cas en comparaison de celles du système dominant.

**Tableau 2.** Comparaison des tendances du système dominant et des niches des deux études de cas

Système dominant	Système herbager économe et autonome	Circuits courts de proximité
<b>Spécialisation en production animale (T1) (1)</b>	Spécialisation production animale	Diversification de la production pour mieux répondre à la demande locale (2)
<b>Tendance à la concentration des élevages(T2)</b>	Ambition de développer l'emploi sur les exploitations et de faciliter la transmission en conservant un capital d'exploitation relativement modeste	
<b>Augmentation de la productivité par vache (T3) (3)</b>	Niveau de productivité par vache inférieur à l'échantillon du RICA de 14%	<i>Indicateur non pertinent car les exploitations concernées ne sont pas seulement des exploitations laitières</i>
<b>Baisse du taux de valeur ajoutée dégagé par l'activité agricole depuis 1990 (T4) - augmentation des charges dues aux consommations intermédiaires (1)</b>	Niveau de charge inférieur à l'échantillon du RICA, notamment sur les postes de charges dues aux consommations intermédiaires (4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif d'autonomie vis-à-vis des fournisseurs</li> <li>• Meilleure valorisation des productions par labellisation et/ou réduction du nombre d'intermédiaires</li> </ul>

Sources : (1)A. Dosdat, 2013, (2)C. Bigot, 2013, (3)Recensement agricole 2010, (4)RAD (2012), (5) FRCIVAM(site internet)

**Tableau 3. :** Caractéristiques technico-économiques des exploitations des idéaux-types du système dominant et des systèmes de niche

Système dominant	Système herbager économe et autonome	Circuits courts de proximité
<b>Facteurs de production et aides (1)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAU moyenne: 87 ha (46ha/UTH)</li> <li>• UTH : 1,89</li> <li>• UGB : 102</li> <li>• SFP : 67 ha</li> </ul> Niveau de production : 6852 L/VL/an Part des aides dans le résultat courant : 74%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAU moyenne : 64ha (38 ha /UTH)</li> <li>• UTH : 1,68</li> <li>• UGB : 75</li> <li>• SFP : 58 ha</li> </ul> Niveau de production : 5910 L/VL/an Part des aides dans le résultat courant : 65% Part + importante des aides du 2e pilier de la PAC	<i>Indicateur non pertinent car les exploitations concernées ne sont pas seulement des exploitations laitières</i>

<b>Alimentation des animaux (1) et (2)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 67% des exploitations spécialisées en lait ont plus de 30% de maïs dans la SFP</li> <li>• Importation de complément protéique (soja, colza)</li> <li>• Herbe</li> </ul> <p>Rotation: 53% prairie, 24% maïs, 23% cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de l'autonomie alimentaire pour le troupeau</li> <li>• Gestion fine de l'herbe pour maximiser le pâturage</li> </ul> <p>Cahier des charges SFEI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 18% maximum de maïs dans la SFP,</li> <li>• 75% minimum d'herbe dans la SFP</li> <li>• 55% d'herbe minimum dans la SAU</li> </ul> <p>Rotation: 75% prairie, 11% maïs, 5% autres cultures fourragères, 9% cultures</p>	<p><i>Indicateur non pertinent car les exploitations concernées ne sont pas seulement des exploitations laitières</i></p>
<b>Commercialisation</b>		
Circuits longs	Circuits long, circuits de commercialisation possibles, en appoint	Circuits courts de proximité pour tout ou une grande partie de la production

Sources : (1)RAD (2012), (2)J. Alet and M. Février (2013)

**Tableau 3. :** Comparaison entre niches et système dominant sur les variables rapport à la technique, rapport aux attentes sociétales et réseaux privilégiés

<b>Variables</b>	<b>Système dominant</b>	<b>Système herbager économe et autonome</b>	<b>Circuits courts de proximité</b>
<b>Rapport à la technique et à l'expertise (1)</b>	« privilégie la technique comme réponse aux excès d'un type de développement [...] » et que la technique permet de réduire au maximum les risques et aléas.	Pas de refus du progrès technique à priori, mais prudence par souci d'autonomie, de libre-arbitre et de protection de l'environnement. Adaptation aux aléas en trouvant des solutions spécifiques pour chaque ferme	
<b>Rapport aux attentes sociétales et aux normes environnementales (1,2)</b>	Méfiance voire hostilité aux nouvelles contraintes environnementales, Conflits avec les associations de protection de l'environnement	Soutien aux nouvelles normes environnementales, alliances avec les associations environnementales	
<b>Réseaux agricoles privilégiés (2)</b>	Syndicat majoritaire Chambres d'agricultures, contrôle laitier	Confédération paysanne Réseau CIVAM, pôle INPACT Bretagne <sup>8</sup>	

Sources : (1)(E. Déléage, 2004), (2) enquête de terrain

Nous avons précisé les contours des idéaux-types du système dominant et ceux des deux niches d'innovation. Nous proposons maintenant de détailler nos résultats permettant de nous situer dans les processus de transition sur nos deux terrains.

<sup>8</sup> Le pôle INPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) Bretagne rassemble tous les groupes bretons adhérents au Réseau Agriculture Durable et travaillant sur les systèmes herbagers économes et autonomes. Les organisations bio et les CIVAM font également partis du pôle INPACT.

### 4.3. Les phases de transition

Après enquête sur les deux cas d'études, nous avons retenu quatre variables permettant de se situer dans le processus de transition. La première est l'**ancrage technique** de l'innovation sur le territoire : il s'agit ici de suivre l'évolution d'un indicateur reflétant la diffusion de l'innovation dans les systèmes agricoles du territoire.

L'**ancrage de l'innovation dans les réseaux** du système dominant est décrit par deux variables : la **reconnaissance des acteurs de la niche** et l'**ancrage dans les organisations du système dominant**. La quatrième variable est l'**ancrage de l'innovation dans les institutions du régime dominant**. Nous prendrons deux indicateurs pour renseigner cette variable :

- la production de documents proposant l'innovation par des organisations du système dominant : cela nous permettra de refléter la normalisation de l'innovation dans le modèle d'agriculture (au sens de Eve Fouilleux (2003)) territorial ;
- l'institutionnalisation de l'innovation dans une politique publique territoriale.

Le tableau 4. Présente les variables et les indicateurs retenus pour chaque étude de cas.

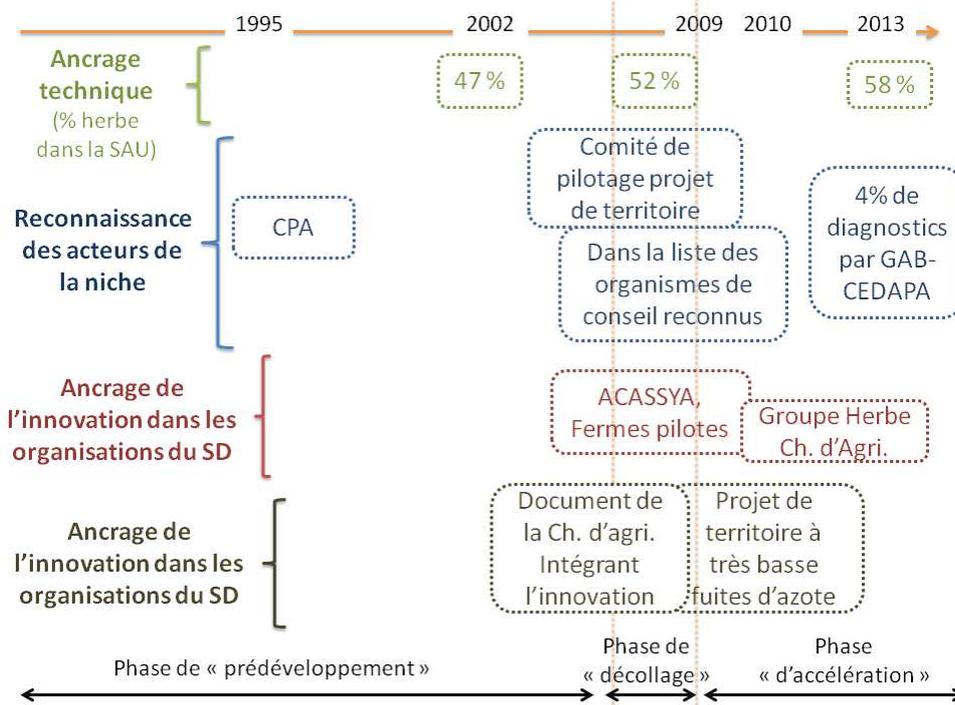
**Tableau 4.** Les indicateurs de changement retenus pour se situer dans le processus de transition en Baie de Lannion et sur le Pays de Rennes

<b>Ancrages</b>	<b>Indicateurs spécifiques de la Baie de Lannion</b>	<b>Indicateurs spécifique du Pays de Rennes</b>
<b>Ancrage technique de l'innovation dans le territoire</b>	Evolution de la surface en herbe sur les bassins versants de la Baie de Lannion	Evolution des dispositifs de commercialisation en circuits courts de proximité
<b>Reconnaissance des acteurs de la niche</b>	Représentation des organisations alternatives dans les forums des collectivités territoriales Nombre de dossiers suivis par le GAB et le CEDAPA dans le cadre du Plan de Lutte contre les algues vertes	Représentation des organisations « alternatives » au sein des forums des collectivités territoriales
<b>Ancrage de l'innovation dans organisations du système dominant</b>	Création des espaces d'échanges sur l'innovation (groupes de pair, expérimentation)	Au sein de la Chambre d'Agriculture : Evolution des formations (nb de formations concernant l'innovation)
<b>Ancrage institutionnel</b>	Emergence de l'innovation dans le projet agricole territorial (production d'un document) Institutionnalisation dans une politique publique territoriale	Emergence de l'innovation dans le projet agricole territorial (production d'un document) Institutionnalisation dans une politique publique territoriale

Source : Les auteures

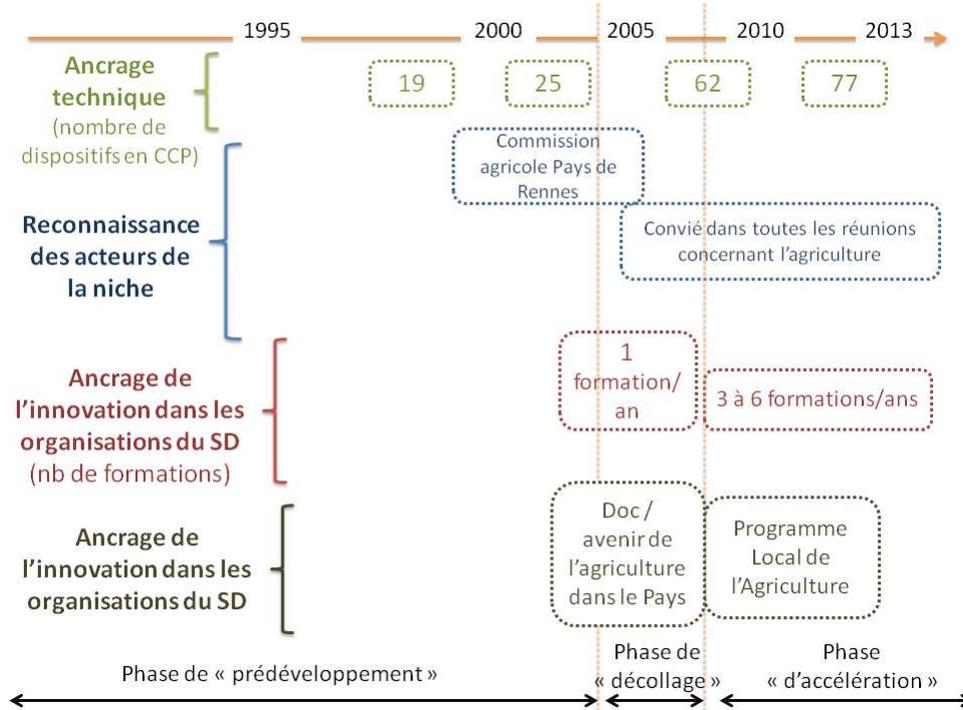
Nous avons positionné en simplifiant sur une frise chronologique les évènements permettant de renseigner les indicateurs (voir figures 1 et 2), ce qui a permis de nous situer par rapport aux quatre phases de J. Rotmans (2001). La phase de décollage débute lorsque l'indicateur permettant de quantifier les ancrages technique connaît un point d'inflexion. Cela s'accompagne d'actions permettant la reconnaissance officielle des acteurs de la niches, et éventuellement de changement dans le modèle d'agriculture dominant. Nous considérons que la phase d'accélération débute quand la politique territoriale institutionnalisant l'innovation est votée.

**Figure 1. Détermination des phases en Baie de Lannion**



Source : Auteures

**Figure 2. Détermination des phases sur le Pays de Rennes**



Source : Auteures

4.4. *Une limite importante des cadres multiniveau et multiphase : ne permet pas de comprendre qui adopte l'innovation et comment.*

Le cadre théorique des transitions sociotechniques nous permet de décrire des processus de changement et nous donne une vue d'ensemble des dynamiques en cours. Cependant, si l'on veut finement comprendre ce qu'il se passe dans les exploitations, si l'on veut comprendre qui se saisit de l'innovation et comment, il est nécessaire de compléter par une approche microsociologique à l'échelle des exploitations. C'est ce que nous proposons de faire dans la section suivante sur une des phases du processus : la phase d'accélération des changements.

**5. Focus sur la phase d'accélération: typologie des agriculteurs à cette période en fonction des modes d'adoption de l'innovation**

5.1. *Les variables retenues pour élaborer 5 idéaux-types d'agriculteurs*

Le traitement qualitatif des entretiens auprès des agriculteurs a consisté en l'élaboration d'une trajectoire de changements. Pour l'analyse que nous restituons ici, nous nous sommes concentrées sur la période d'accélération au niveau territorial (à partir de 2009 en baie de Lannion, à partir de 2008 sur le Pays de Rennes) pour comprendre comment l'innovation a été ou est en cours d'adoption.

Comme nous l'avons précisé dans la section méthodologique, nous avons construit notre cadre d'analyse de manière hypothético-déductive en intégrant au cours de l'analyse de nouvelles composantes dans la grille d'analyse. Le tableau 5 précise les variables retenues pour chacune des composantes.

**Tableau 5** : grille d'analyse simplifiée des entretiens auprès des agriculteurs

Composante	Variables
Innovation et système technique	Adoption de pratiques issues du réseau de l'innovation (adoption de pratiques)
	Adoption de l'innovation avec forte adaptation et changement systémique (adoption systémique altérée)
	Adoption de l'innovation avec faible adaptation et changement systémique (adoption systémique)
	Non adoption de l'innovation
Logiques économiques	Baisse des charges
	Meilleure valorisation
	Diversification (résilience)
	Autonomie élargie (inclus système de production, de commercialisation et système décisionnel)
	En questionnement
	Forte productivité/unité de production
Identités professionnelles	Technicien-Ingénieur agricole
	Agriculteur alternatif inséré dans son territoire et dans son métier
	Entrepreneur rural
	Autonome expérimentateur
Rapport à la norme territoriale	Rejet
	Méfiance
	Opportunité pour changement
	Reconnaissance

Source : Auteures

## 5.2. Les cinq profils

Par le croisement de ces variables, nous avons fait émerger cinq profils ayant des attitudes différentes vis-à-vis du processus de changement. Cette typologie est très largement inspirée du travail qu'Eflamm Lintanf a réalisé dans son mémoire sur les jeunes agriculteurs (E. Lintanf, 2012). Ces profils coexistent tous de façon simultanée sur les territoires au moment de la phase d'accélération. Une synthèse des caractéristiques des profils présentés ci-dessus est présentée dans le tableau 6.

Les profils baptisés « **les radicaux convaincus** » (1a et 1b) se caractérisent par un investissement dans les réseaux alternatif plus ou moins important, mais surtout par une coupure avec le monde agricole conventionnel, volontairement ou non. Ces deux profils communiquent donc peu avec leurs collègues en conventionnels sur l'innovation. Le profil 1.a correspond aux pionniers de l'innovation qui ont changé de système avant 1995 et sont porteurs des valeurs contestataires de l'innovation. Le profil 1.b. correspond aux nouveaux installés pendant la période d'accélération, plutôt hors-cadre familial, qui ont adopté l'innovation avec peu d'adaptations par rapport aux pionniers, en conservant les valeurs véhiculés par ces derniers, voire en les poussant à l'extrême.

Les « **alternatifs médiateurs** » (profil n°2) ont adopté l'innovation de manière systémique, mais souhaitent maintenir des indicateurs permettant de se situer par rapport à leurs voisins conventionnels. Ils ne se coupent pas des réseaux conventionnels, bien qu'engagés également dans les réseaux alternatifs, refusent « d'opposer les modèles ». Ils jouent souvent un rôle de médiateur entre les réseaux conventionnels et alternatifs. Ce sont des agriculteurs qui ont adopté l'innovation durant la phase de décollage dans la trajectoire territoriale, ou qui viennent de s'installer (soit dans le cadre familial, soit hors du cadre familial).

Les « **opportunistes hybridant** » (profil n°3) sont des agriculteurs conventionnels qui adoptent l'innovation en l'adaptant fortement pour qu'elle convienne à leurs attentes, aux composantes de leur identité professionnelle (niveau de production, intérêt pour la technique) et leurs contraintes d'exploitation. Ils sont fortement impliqués dans les réseaux territoriaux et profitent des échanges entre pairs et avec des experts, et des aides mises en place dans les plans territoriaux. Eux aussi adoptent l'innovation en phase de décollage dans la trajectoire territoriale ou s'installent durant la phase d'accélération des changements en approfondissant une logique déjà testée par leurs parents ultérieurement.

Les « **réticents** » (profil n°4) adoptent certaines pratiques initiées par les réseaux alternatifs mais ne souhaitent pas remettre en cause leur système. Ils sont méfiants par rapport aux nouvelles normes territoriales proposées mais s'implique cependant dans les discussions pour les influencer.

Les « **résistants** »<sup>9</sup> (profil n° 5) n'ont pas adopté l'innovation et remettent en cause les actions prévues dans les projets de territoire.

---

<sup>9</sup> profil rencontré seulement sur la baie de Lannion en entretien, mais observé en réunion sur le Pays de Rennes

**Tableau 6.** Les profils d'agriculteurs selon les modes d'adoption de l'innovation

N° Profil	Nom du profil	Adoption de l'innovation	Logique économique	Identités professionnelles	Rapport aux aides publiques et à l'innovation	Réseaux agricoles privilégiés	Caractéristiques autres
1a	Les radicaux convaincus	Adoption systémique	Autonomie élargie	Autonome expérimentateur	Reconnaissance	Réseaux alternatifs	Seulement sur Pays de Rennes Adoption de l'innovation avant 1995, Homme, + de 40 ans, AB
1b							<40 ans, AB (Rennes) ou SFEI (Baie de Lannion) Nouveaux installés HCF
2a	Les alternatifs médiateurs	Adoption systémique	Autonomie élargie	Agriculteurs inséré dans son territoire et son métier	Reconnaissance	Réseaux alternatifs mais souhaite conserver un lien avec le réseau dominant	>40 ans, implication dans les réseaux agricole locaux, implication dans le territoire
2b					Opportunité	Réseaux alternatifs mais souhaite conserver un lien avec le réseau dominant	Nouveaux installés CF ou HCF
3	Les opportunistes hybridant	Adoption systémique altérée	Meilleure valorisation des produits (Rennes) / Baisse des charges (Lannion)	Agriculteurs inséré dans son territoire et son métier	Opportunité	Réseaux dominants ou conseil privé	Pour nouveaux installés : surtout CF
4	Réticents	Adoption de pratiques	En questionnement	Technicien	Méfiance	Réseaux dominants	Dans le cas de nouveaux installés, il s'agit de CF
5	Résistants	Non adoption	Augmentation productivité	Technicien	Résistance	Réseaux dominant (syndicats majoritaires) ou recherche d'indépendance	Dans le cas de nouveaux installés, il s'agit de CF

Colloque SFER

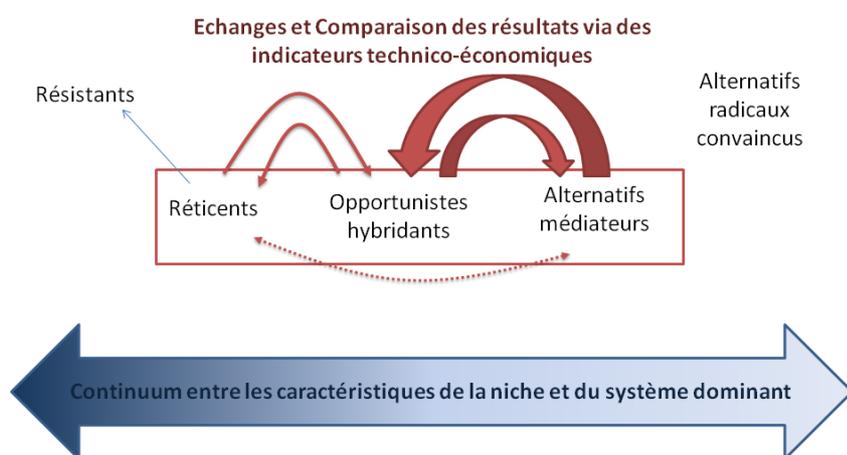
**Structures d'Exploitation et Exercice de l'Activité Agricole :**  
Continuités, changements ou ruptures ?  
12-13 février 2015 - Rennes




## 6. Conclusion

Cette double analyse nous a permis de montrer que la **dichotomie niche-régime proposée dans la théorie des transitions sociotechniques ne tient plus, du moins au moment de la phase d'accélération des changements**. Cinq profils ont été proposés dont trois sont intermédiaires entre l'idéaltype de la niche et l'idéaltype du régime dominant. Devant cet éventail de modèles intermédiaires, nous proposons de **raisonner le processus de transition non plus en termes de modèles, mais en termes de continuum d'échanges** (Voir figure 3).

**Figure 3.** Continuum niche régime et boucles d'apprentissage



Source : inspiré de E. Lintanf, 2012

Notre analyse montre également que ce sont **les interactions entre les profils intermédiaires qui sont moteur de changement**. Les profils extrêmes (qui correspondent en fait à nos idéaux-types niche / régime dominant initiaux) se retrouvent d'une certaine manière marginalisés dans le processus territorial.

Enfin, la **radicalité de l'innovation peut être remise en cause dans ce processus** territorial de changement par l'adaptation de l'innovation (hybridation). Il y a donc une tension au sein des acteurs de la niche entre maintien de la radicalité de l'innovation, et ambition de diffusion au prix de l'adaptation. Ce résultat avait déjà été mis en évidence notamment par A. Smith (2006) sur le cas de l'agriculture biologique au Royaume Uni. Cela remet également en question la conception de la transition comme un changement radical systémique : sur les territoires et sur les systèmes agricoles, il nous semble que ce concept de transition peut être repensé pour intégrer la coexistence

Colloque SFER

**Structures d'Exploitation et Exercice de l'Activité Agricole : Continuités, changements ou ruptures ?**

12-13 février 2015 - Rennes

SFER Société Française d'économie rurale

INRA

AGRO CAMPUS

de modèles en perpétuelle adaptation vers une finalité partagée. Cela invite également à repenser dans cette perspective le modèle multiniveau.

## Références :

- Alet, J. and M. Février.** 2013. "L'élevage En Bretagne - Hier, Aujourd'hui... Et Demain ?," M. Dubois, *SPACE 2013*. Rennes: {DRAAF Bretagne}, 36.
- Déléage, E.** 2004. *Paysans De La Parcelle À La Planète. Socio-Antropologie Du Réseau Agriculture Durable*. Paris: Syllepse.
- Dosdat, A.; A. Gohin and J. Jaouen.** 2013. "L'internationalisation Du Système Productif Alimentaire Breton," *Les études du CESR*. CESR, 294.
- Elzen, Boelie; Barbara van Mierlo and Cees Leeuwis.** 2012. "Anchoring of Innovations: Assessing Dutch Efforts to Harvest Energy from Glasshouses." *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 5(0), 1-18.
- Fouilleux, Eve.** 2003. *La Politique Agricole Commune Et Ses Réformes: Une Politique À L'épreuve De La Globalisation*. l'Harmattan.
- Geels, Frank W.** 2002. "Technological Transitions as Evolutionary Reconfiguration Processes: A Multi-Level Perspective and a Case-Study." *Research Policy*, 31(8-9), 1257-74.
- Grin, J.; J. Rotmans; J.W. Schot; F.W. Geels and D. Loorbach.** 2010. *Transitions to Sustainable Development: New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*. New York: Routledge
- Hervieu, B. and F. Purseigle.** 2013. *Sociologie Des Mondes Agricoles*. Paris: Armand-Colin.
- Lamine, C.** 2012. "« Changer De Système » : Une Analyse Des Transitions Vers L'agriculture Biologique À L'échelle Des Systèmes Agri-Alimentaires Territoriaux." *Terrains & travaux*, 1/2012 (20), 139-56.
- Lintanf, E. .** 2012. "Les Dynamiques D'installations Agricoles Sur Les Territoires En Transition," *Laboratoire de développement rural - Département économie rurale et gestion*. Agrocampus ouest, 91p.
- Rotmans, J.; R. Kemp and M. van Asselt.** 2001. "More Evolution Than Revolution: Transition Management in Public Policy." *foresight*, 3(1), 15-31.
- Rotmans, J. and D. Loorbach.** 2010. "Conceptual Framework for Analyzing Transition," J. Grin, J. Rotmans and J. Schot, *Transition to Sustainable Development : New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*. New-York: Routledge, 126-39.
- Smith, A.** 2006. "Green Niches in Sustainable Development: The Case of Organic Food in the United Kingdom." *Environment and Planning C: Government and Policy*, 24(3), 439-58.